

## Conditions de garantie

Outre la garantie légale, **MÜLLER-LICHT International GmbH, Goebelstrasse 61/63, 28865 Lilienthal** accorde également une garantie de la durée imprimée sur l'emballage pour certains produits DEL MÜLLER-LICHT. La garantie s'applique dans l'UE et la Suisse uniquement pour une utilisation non commerciale. Cette garantie prend effet au moment de la réception du produit par le consommateur. Les droits du consommateur en cas de défaut du produit (droits de garantie) ne sont pas affectés par cette disposition et s'appliquent gratuitement.

Si un produit tombe en panne à cause d'un défaut après la date d'achat et pendant la durée de la garantie, l'acheteur obtient son remplacement gratuit, à condition que le produit a été utilisé conformément aux prescriptions de MÜLLER-LICHT. Des informations à ce sujet se trouvent sur l'emballage des produits MÜLLER-LICHT ainsi que dans les FAQ ([www.mueller-licht.de/faq](http://www.mueller-licht.de/faq)). Les batteries et piles sont exclues de la garantie, même si elles font partie d'un produit acheté.

En cas de panne, le sinistre doit être signalé correctement via le formulaire de réclamation ([www.mueller-licht.de/reklamation](http://www.mueller-licht.de/reklamation)).

Le produit défectueux et une copie du ticket de caisse doivent également être envoyés à MÜLLER-LICHT International GmbH à l'adresse indiquée ci-dessous. L'entreprise MÜLLER-LICHT se réserve le droit de vérifier elle-même le cas de garantie. Le produit défectueux doit donc être envoyé afin d'analyser les erreurs.